

222C1466  
FR0000130213-OP004-A01

14 juin 2022

Résultat définitif après réouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

**LAGARDERE SA**

(Euronext Paris)

1. Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 9 juin 2022, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à la réouverture de l'offre publique d'achat initiée par la société européenne Vivendi visant les actions de la société LAGARDERE, elle a reçu en dépôt (i) 2 715 370 actions LAGARDERE à la branche principale de l'offre et (ii) 20 245 979 actions LAGARDERE à la branche subsidiaire.

Au total, la société Vivendi détient 80 943 768 actions LAGARDERE représentant autant de droits de vote, soit 57,35% du capital et 47,33%<sup>1</sup> droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Les actions LAGARDERE présentées à la branche subsidiaire seront restituées aux actionnaires accompagnées de leurs droits de cession respectifs<sup>3</sup>.

2. Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Euronext Paris

---

<sup>1</sup> Il est rappelé que conformément à la réglementation en vigueur, Vivendi n'exercera pas, durant la procédure de contrôle de la concentration et sauf accord ponctuel de la Commission européenne, les droits de vote attachés aux actions acquises auprès d'Amber Capital ni ceux attachés aux actions acquises dans le cadre de l'offre publique. Sa participation s'établira donc à 22,45 % des droits de vote théoriques jusqu'à l'autorisation de la prise de contrôle de LAGARDERE par les autorités de concurrence.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 141 133 286 actions représentant 171 007 828 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général (situation arrêtée au 31 mai 2022).

<sup>3</sup> Cf. notamment D&I 222C0835 du 12 avril 2022.